

Image not found or type unknown



Accident de la vie privé

Par **bruno 162604**, le **26/08/2019** à **16:55**

Bonjour suite à un accident de la vie j'ai perdue 2 doigts l'auriculaire et l'annulaire de la main gauche plus revascularisation et réparation du tendon fléchisseur du majeur(je suis droitier).Je n'ai pas d'assurance accident de la vie aurais-je le droit à une indemnité travailleur handicapés? Cordialement Bruno.